

« et les

autres? »

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE # 107

Seul et mal logé :  
**briser le cercle**



FONDATION  
Abbé Pierre

Avril 2020 | 1€



04.  
« Une École,  
un Toit des Droits »



08.  
Seul et mal logé :  
**briser le cercle**  
**Hervé Le Bras**  
« Attention à ne pas  
casser l'élan solidaire »

## Sommaire

07. La Fondation **agit**  
Rénover les copropriétés,  
**aider les habitants**

08. La Fondation **analyse**  
**Seul et mal logé :**  
briser le cercle

**Hervé Le Bras :** « Attention à ne pas casser  
l'élan solidaire »

15. La Fondation **réagit**  
**Mères et enfants,** ce sont les plus faibles  
parmi les plus faibles que l'on abandonne

16. La Fondation **observe**  
**Jean-Luc Moudenc :**  
« L'habitat est un déterminant majeur »

18. **Avec** la Fondation  
**Des magasins** et des hommes  
**Tricot 6€!**

20. La Fondation **se souvient**  
**Message de l'abbé Pierre**

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

**3, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – [www.fondation-abbé-pierre.fr](http://www.fondation-abbé-pierre.fr)**

ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25** /

**Président :** Laurent Desnard / **Directeur de la publication :** Christophe Robert /

**Rédacteur en chef :** Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction :** Delphine Picard /

**Maquette :** Tiens Donc! / **Impression :** Orient express 6, rue Bezout 75014 Paris / **Routage :** France Routage

2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges – Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

© Couverture : Ljubisa Danilovic



15.

**Mères et enfants,**  
ce sont les plus faibles  
parmi les plus faibles  
que l'on abandonne



**Survivre**

**À** l'heure où nous bouclons ce journal, la France traverse une crise sanitaire exceptionnelle. Alors que le confinement est appliqué, que se passe-t-il pour les personnes à la rue ? Comment rester chez soi quand on n'a pas de chez soi ? Dès le début de la pandémie, la Fondation, aux côtés de nombreuses associations, a pris la parole et incité les pouvoirs publics à prendre en compte les personnes en errance, en squats ou dans les bidonvilles... En quelques jours, devant la gravité de la situation et l'ampleur des besoins, la Fondation a notamment lancé un appel à don avec Emmaüs Solidarité pour pouvoir distribuer des tickets service aux plus fragiles\* et ne cessera de prendre la parole tout au long de la crise pour rappeler chacun à l'essentiel.

\*Pour nous aider :  
<https://don.fondationabbepierre.org/survivre/>



**Édito**

## « EN GUERRE CONTRE LA MISÈRE »

Il y a quelques jours, le président de la République déclarait que nous étions en guerre. Oui, nous sommes en guerre sanitaire, mais nous sommes aussi, plus que jamais, en guerre contre la misère. Je ne peux m'empêcher aujourd'hui de reprendre les mots de notre fondateur, l'abbé Pierre, alors que nous savons aujourd'hui que le confinement total instauré depuis 8 jours se prolongera très certainement plusieurs semaines.

Bien sûr, il faut se protéger et protéger ses proches et la responsabilité de chacun est aujourd'hui la meilleure arme contre la propagation du virus covid-19. Mais il faut aussi protéger les autres, les « sans-voix » comme les appelait l'abbé Pierre ; toutes celles et ceux qui risquent aujourd'hui d'être oubliés et de payer de leur vie si rien n'est mis en place pour que l'on prenne aussi soin d'eux.

La Fondation est déterminée à agir, avec calme et efficacité, mais sans attendre, pour répondre en urgence aux besoins vitaux des plus précaires : se nourrir, se protéger, être soigné ; mais aussi être logé pour pouvoir se reposer, se confiner, raison pour laquelle nous demandons au gouvernement de mobiliser de toute urgence, le maximum de chambres d'hôtel, de bâtiments publics et de logements vides possibles sur l'ensemble du territoire.

Je suis convaincu que nous pouvons, avec les autres associations, avec les pouvoirs publics et jusqu'au plus sommet de l'État, répondre à la détresse des plus fragiles dans ce contexte de crise exceptionnelle.

Merci, chers donateur, militant, bénévole et salarié de nous aider à montrer qu'il est possible de construire une société plus solidaire et fraternelle en pleine guerre. 🇫🇷

**Laurent Desmard,**  
Président de la Fondation Abbé Pierre



### À Marseille, de nouveaux locaux

Près de 330 m<sup>2</sup> rénovés et fonctionnels; des espaces conviviaux plus confortables, de nouveaux équipements, des espaces sanitaires réhabilités pour les personnes accueillies, les bénévoles et les salariés... les travaux à la Boutique Solidarité et à l'agence de la Fondation à Marseille auront duré 8 mois sur l'ensemble du bâtiment. Pour pouvoir accueillir le public au plus tôt, l'accueil de jour a réouvert ses portes dès le 14 janvier dernier en bénéficiant désormais de 30 m<sup>2</sup> supplémentaires. Une inauguration officielle est prévue le 24 avril prochain.

## « Connais tes droits »



© ELIL

Actuellement 21 000 demandeurs d'asile vivent sur l'île grecque de Lesbos, presque tous installés dans le camp de la Moria, surnommé « le pire camp de réfugiés au monde ». L'association European Lawyers In Lesvos (ELIL) est l'une des deux seules organisations d'assistance juridique qui travaille à proximité de la Moria, ce qui permet aux demandeurs d'asile d'accéder librement et gracieusement à leurs services.

Cette année, ELIL souhaite renforcer son action en mettant en place un nouveau projet, « connais tes droits », qui permettra de proposer aux réfugiés

des séances d'information juridique collectives; de fournir une assistance juridique personnalisée lors de consultations individuelles; de travailler en collaboration avec les autorités compétentes (service d'asile grec, bureau européen d'appui en matière d'asile...). Pour ce faire et grâce au financement de la Fondation à hauteur de 52 %, l'association a recruté un avocat grec, un avocat européen volontaire et un interprète en farsi. Au cours des 3 dernières années, European Lawyers in Lesvos a offert une assistance juridique gratuite à plus de 9 000 réfugiés à Lesbos. ■

## Valoriser et impliquer les jeunes

À Marseille, le Groupement d'Éducateurs Pour l'Insertion des Jeunes met en place des ateliers sociaux et éducatifs dédiés aux jeunes en difficulté de moins de 30 ans confrontés à des problématiques diverses (santé, famille, justice, logement...). À travers l'élaboration d'un guide de la rue « pour ne plus se faire balader d'un service à un autre », les intéressés ont voulu partager des informations concrètes pour faciliter leur accès aux droits. Autre outil réalisé, des capsules sonores mettant en lumière leurs témoignages et leurs conseils pour sortir de la galère. À travers ces réalisations, l'association GEPIJ valorise les compétences des jeunes et crée des



outils utiles à leur insertion. La Fondation finance pour moitié ce projet éducatif et collectif de lutte contre l'exclusion et la discrimination qui a débuté en octobre 2019 et s'est achevé en mars 2020. ■

## « Dès que je peux, c'est avec grand plaisir »



L'arrivée d'un bébé n'a pas changé le rythme d'Emmanuel. Tous les vendredis matin, le jeune papa se rend à l'agence francilienne de la Fondation Abbé Pierre. Un rituel qui a maintenant 10 ans. « J'ai commencé en 2008 ; je crois que je suis l'un des plus anciens bénévoles ! Je participe aux rendez-vous individuels et aux permanences Dalo ; j'ai représenté la Fondation pendant plus de 4 ans aux

Commissions Dalo et je participe également aux réunions de financement de projets à l'agence Ile-de-France de la Fondation. Quand je le peux, je viens plusieurs fois par semaine ; c'est l'occasion pour moi de mettre en pratique ce que je connaissais surtout en théorie au départ. » Professeur de droit immobilier, d'économie et de gestion, Emmanuel a enrichi son enseignement au fil du temps et son bénévolat à la Fondation continue d'être une source d'épanouissement professionnel et humain. « Un homme que j'avais accompagné pendant plusieurs mois et qui vivait avec 2 autres personnes dans 13 m<sup>2</sup> m'a annoncé qu'il était relogé dans un logement social de 70 m<sup>2</sup>, ça fait du bien d'entendre ça ! À la Fondation, j'ai vraiment l'impression que l'on met des moyens humains et financiers pour essayer de changer les choses. En tant que bénévole, j'ai bénéficié de plusieurs formations et j'apprécie de sentir là aussi qu'il y a une vraie organisation derrière nous. » Et Emmanuel de conclure : « Quand j'ai commencé, je n'imaginais pas m'engager si longtemps et aujourd'hui, je ne me vois pas du tout m'arrêter. » ■

## Les petits débrouillards de la Réunion

C'est le nom donné aux ateliers organisés par la Fondation depuis un an avec des habitants de Pensions de famille et Maisons relais réunionnaises afin de concevoir le lieu de vie idéal de demain. Espaces intérieurs et extérieurs, vie collective, sécurité, mission des hôtes... tous les sujets sont évoqués à travers une approche créative et participative qui priorise la parole des habitants. Valorisée par ces temps d'échange, la parole permettra alors à chacun de devenir acteur du futur déploiement de 8 lieux de vie uniques en leur genre. La présentation d'un recueil de propositions et d'une maquette financés par la Fondation, enrichira et finalisera la démarche. ■



### Report de la trêve hivernale

Le ministre du Logement, M. Denormandie, a reporté à fin mai la fin de la trêve hivernale le 12 mars dernier, suite à la pandémie du coronavirus. Un répit supplémentaire pour 4 à 5 000 familles sur le point d'être expulsées. Cependant, pour la Fondation, des mesures pérennes afin de prévenir efficacement les expulsions restent toujours nécessaires. Pour éviter l'expulsion, elle encourage les personnes en difficulté à joindre ses équipes : Allô prévention Expulsion : 0 810 001 505



### « Moi, si j'étais Maire... »

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars derniers, la Fondation a organisé à La Réunion une opération coup de poing à Saint Denis pour sensibiliser les électeurs et interpellier les futurs élus à la problématique du mal-logement souvent oubliée dans les débats. Des affiches du portrait de la jeune Maya ont ainsi été collées et diffusées entre les deux tours. Ce portrait fait partie d'une exposition qui rassemble des photographies de personnes mal logées et de citoyens engagés que le public réunionnais pourra découvrir le 16 avril, lors de la présentation de l'éclairage régional de l'île.



Pics d'Or #2

Le 2 mars dernier, la seconde édition des Pics d'Or animée par Aïda Touihri s'est déroulée au théâtre de l'Atelier, à Paris, devant une salle comble. « Fallait oser », « Faites ce que je dis, pas ce que je fais », « Ni vu ni connu », « Bouge de là », « C'est pas mieux ailleurs », « Le Clou » : au total, 6 prix ont été remis par des personnalités publiques (Guillaume Meurice, Pablo Mira, Louis-Julien Petit...) pour dénoncer les nombreux dispositifs anti-SDF installés un peu partout en France.

### État du mal-logement en régions

Les événements indiqués à l'heure où nous bouclons ce journal sont reportés jusqu'à nouvel ordre, du fait de la pandémie du coronavirus. Plus de détails sur notre site internet: [www.fondation-abbepierre.fr](http://www.fondation-abbepierre.fr)

**Auvergne Rhône-Alpes** : à Vaux-en-Velin, le 15 mai - **Bretagne** : à Quimperlé, le 28 avril et le 11 mai, à Rennes - **Grand Est** : à Metz, le 15 mai - **Ile de la Réunion** : à Sainte Marie, le 16 avril - **Nouvelle Aquitaine** : à Talence, le 12 mai - **Occitanie** : à Montpellier, le 21 avril et à Toulouse, le 23 avril - **Paca** : à Draguignan, le 4 juin; à Marseille, le 11 juin et à Manosque, le 25 juin.

## Un logement digne et accessible

Dans l'Isère, une mère isolée et ses 4 jeunes enfants est désormais locataire d'un logement très social entièrement rénové. Pose d'une chaudière individuelle au gaz, basse température, fenêtres PVC, isolation de tous les murs, création d'une VMC... l'appartement qui date des années 70 est aujourd'hui performant énergétiquement, ce qui permet à sa locataire très modeste de pouvoir s'y maintenir avec un très faible reste-à-charge.

L'association « Un toit Pour Tous Développement » a signé un bail emphytéotique de 55 ans avec l'établissement public foncier local pour créer ce logement très social de 70 m<sup>2</sup> à Meylan, commune qui ne compte que 14 % de logements très sociaux (au lieu des 25 % prévus par la loi



SRU). C'est dans le cadre de son programme « Toits d'abord » que la Fondation a soutenu cette opération qui permet d'améliorer l'offre de logements accessibles aux ménages les plus modestes. ■

## « Une École, un Toit des Droits »



Inscrit dans la logique du « Logement d'abord », ce dispositif local soutenu par l'État, vise à réduire le sans-abrisme à Villeurbanne. Expérimenté avec succès en 2016, il cible désormais un plus grand nombre de familles en situation de mal-logement (squat, bidonvilles, habitat précaire...), toutes ayant des perspectives d'insertion professionnelle à court ou moyen terme. 13 ménages sont actuellement logés dans une vingtaine de logements vacants du parc communal dédiés au projet. Mandatées par la Ville, 3 associations

locales repèrent et accompagnent les familles jusqu'à leur accès au logement de droit commun. Pendant 3 ans, les ménages s'engagent à scolariser leurs enfants et à participer activement à leur insertion professionnelle. Un pécule alimentaire leur est versé tant qu'ils n'ont pas de ressources propres; puis une participation aux charges et au loyer est prévue, en fonction de leur revenu. La Fondation soutient cette démarche exemplaire qui donnera également lieu à une étude qualitative et de reproduction de l'initiative. ■


**Habitat indigne**

## Rénover les copropriétés, aider les habitants

Le programme « SOS Taudis » aide au maintien des habitants dans leur logement et soutient la rénovation de copropriétés dégradées.

**A** Bondy (93), les 4 bâtiments vétustes de la copropriété « La Bruyère » construits dans les années 60 vont être entièrement réhabilités. Les travaux ont débuté en décembre dernier et s'étaleront sur 27 mois.

Menuiseries extérieures, toiture, régulation du chauffage, peinture, électricité, espaces extérieurs, isolation thermique et phonique, l'ensemble des 176 logements et des parties communes seront ainsi rénovés. Mais ces travaux de grande ampleur se révèlent insurmontables financièrement pour certains habitants aux ressources très modestes. Pris en étau, certains risquent la saisie immobilière.

L'appel de fonds a eu lieu en novembre 2019 et les propriétaires en difficulté ont eu jusqu'à juin dernier pour régler leur quote-part. L'association « Soliha Est Parisien » qui intervient

depuis plusieurs années sur cette copropriété, a sollicité le programme « SOS Taudis », pour venir en aide à certaines familles parmi les plus fragiles et leur permettre ainsi de se maintenir dans leur logement.

« Grâce à des délais de paiement accordés, la plupart des copropriétaires ont réussi à assumer le coût des travaux. Mais certains, malgré leurs efforts financiers, n'auraient pu éviter la procédure judiciaire et le risque d'expulsion sans l'aide de la Fondation », précise Hélène Lasserre, chargée de mission copropriété chez Soliha.

Mansha est Pakistanais, il vit à Bondy depuis 30 ans. Autoentrepreneur, il travaille sur les marchés. Avec sa femme et ses 3 enfants, il s'installe en 2010 dans la copropriété. Avec ses revenus modestes et souvent aléatoires, ce père de famille a parfois eu du mal à s'acquitter de ses charges, mais aujourd'hui il n'a plus de dette.

Il est l'un des neuf ménages bénéficiaires de l'aide financière.

« Avant, nous vivions à 4 dans un deux-pièces insalubre. J'ai cherché un logement plus grand à louer et une agence immobilière m'a proposé d'acheter. J'ai dit oui, je voulais faire cet investissement pour mes enfants... avoir un jour quelque chose qui nous appartienne. »

### Quand les travaux ont été annoncés, j'ai eu très peur

« On se prive quelque fois de nourriture, on ne prend pas de vacances, mais au moins on est chez nous. Ici, nous sommes heureux. Quand les travaux ont été annoncés, j'ai eu très peur, c'était beaucoup d'argent. Puis, j'ai su qu'on allait m'aider, ça m'a soulagé. C'est sûr, une fois que les travaux seront faits, ça va changer notre vie ! On aura moins froid, on entendra moins de bruit ; on aura une cave et une place de parking. » ■



**11,5 millions de personnes vivent seules,  
soit 35 % des ménages français.**

**900 000 personnes seules  
sont en attente d'un logement social.**



« **Vivre à la rue, c'est violent** ». La majorité des personnes seules en errance le disent et s'effacent sans hésiter devant une mère isolée, une personne âgée, un mineur à la rue. Et dans les dispositifs d'urgence, saturés depuis des années, ils sont d'ailleurs considérés comme « non prioritaires ». Au risque d'être condamnés à l'errance. Que le covid-19 frappe ou pas...

## Seul et mal logé :

# BRISER LE CERCLE

**A**ssise sur une chaise, Meriem se tient droite, les mains posées sur les genoux. Elle est prête à parler, à relever ce énième défi. Car depuis son arrivée en France, sa vie n'est que défi. Après un mariage arrangé, elle quitte Constantine et s'installe à Strasbourg en avril 2018, avec son mari, Français d'origine algérienne. Immédiatement, le piège se referme. « *On m'avait dit que je pourrais continuer mes études, travailler ; que j'aurais une vie sociale, comme tout le monde.* » C'est tout le contraire. Meriem est cantonnée dans sa chambre, son mari boit et se montre violent ; sa belle-famille surveille ses faits et gestes, elle n'a plus aucun droit. « *Je n'avais rien, je parlais mal français. J'étais désespérée.* » Meriem arrive pourtant à résister et après des mois de rebondissements, parvient à s'échapper du domicile conjugal. « *À partir de là, je suis restée debout grâce aux personnes que j'ai rencontrées. Je me suis retrouvée dehors, sans rien. J'ai découvert les foyers d'hébergement d'urgence et le 115. C'était horrible. La nuit,*

*tu protèges tes affaires et tu ne dors pas pour éviter les coups. Chaque jour, j'avais peur de demain.* »

Meriem se bat pour survivre et fait d'autres rencontres. Avec l'une d'entre elles, elle dépose plainte ; avec une autre, elle se rapproche de l'association « Espoir » qui la met en contact avec une entreprise d'insertion. Pendant des semaines, la jeune femme enchaine les ménages, de 8 heures à midi et de 16 heures à 19 heures, avec l'angoisse de ne pas savoir où dormir le soir. « *Pour tenir, je me disais : n'oublie pas ton but !* » Meriem s'accroche à la vie de toutes ses forces. À 29 ans, elle veut prendre sa revanche sur ceux qui ont voulu la briser. Retrouver sa dignité. Ne plus jamais dépendre de quelqu'un. « *Je veux vivre en France, le pays des Droits de l'homme. Un jour, je raconterai mon histoire, je remercierai tous ceux qui m'ont aidée. Pour le moment, c'est trop dur...* » Aujourd'hui, Meriem bénéficie de l'aide d'une avocate pour régulariser sa situation et, à la Pension de famille « Les Forgerons », elle se sait à l'abri. ▶▶▶



© Ljubisa Demitovic



## « Notre présence les rassure »

▮ Dans le petit bureau où elle témoigne, un planning affiche tous les anniversaires des habitantes. Des affaires, des petits mots en attente témoignent de la vie qui anime le lieu. Ici, 17 femmes ont trouvé refuge. Âgées de 28 à 62 ans, toutes ont derrière elles un parcours de vie marqué par la violence au cours duquel la rue a souvent été le seul échappatoire. « Ici, elles ne sont plus seules et notre présence les rassure car elles sont très vulnérables », précise Millie, l'une des hôtesses de la Pension qui travaille depuis 2 ans aux côtés de Valentine, présente depuis l'ouverture de la Pension, en 2013 : « Beaucoup d'habitantes ont

▮ Dans le centre d'hébergement d'urgence «Entraide et Abri», à Tournon, dans l'Ardèche.

▮ À l'heure du repas, Meriem et les habitantes de la Pension de famille «Les Forgerons».

*peur de l'extérieur, de la nuit. Elles souffrent de troubles psychologiques, suite à ce qu'elles ont vécu. Il leur faut ce temps, ici, à l'abri, pour retrouver l'estime de soi et la confiance »,* précise Valentine. Pour Mériem, ce temps a commencé il y a un an. « *Quand je suis arrivée, j'étais détruite. Maintenant, je sens tous les jours que je vais un peu mieux. Les traces s'effacent doucement. Valentine et Millie m'aident et je tisse ici des liens avec des personnes en qui j'ai confiance.* »

En deux ans, depuis le lancement du plan gouvernemental en faveur des personnes sans abri («Logement d'abord»), seules 2 348 nouvelles places en Pensions de famille ont vu le jour, alors que 10 000 ont été annoncées d'ici 2022. Ces structures sont pourtant la seule issue en termes de logement pour les personnes seules qui ont connu la rue et qui sont particulièrement fragiles. La Pension de famille est un lieu unique qui leur donne la chance de réapprendre à vivre pour se réinsérer dans la société et s'installer dans un logement autonome le moment venu. Aucune bien sûr n'oubliera la rue, mais avec du temps et un accompagnement humain quotidien, elles pourront s'en affranchir.



© Ljubisa Dantovic

Le temps, un luxe que d'autres structures n'ont pas et qui de ce fait, ne peuvent répondre à toutes les situations de détresse. À Palaiseau, l'association SNL 91 gère une vingtaine de logements temporaires. Des ménages hébergés ou mal logés y sont orientés par les services sociaux et sont accompagnés par des bénévoles. « Depuis 2013, nous n'avons accueilli que 10 personnes seules », note Marie-Françoise, qui ajoute que l'association n'a que 2 petits studios sur 21 logements. « On nous envoie prioritairement des familles et des mères isolées pour lesquelles il faut surtout des T2 et T3. » Michel, bénévole lui aussi, complète : « Nous sommes là pour leur réapprendre le "savoir-habiter", pour qu'elles se réapproprient le logement ». Des réflexes et une autonomie

➔ À la Boutique Solidarité de Valenciennes, comme dans toutes les autres Boutiques, l'accueil inconditionnel chaque matin.

que l'errance, les hébergements d'urgence ou les nuitées d'hôtels ont effacé et qu'il faut relancer en peu de temps car les locataires ne restent que 3 ans dans le logement. « Dans notre permanence hebdomadaire, nous avons reçu 24 % de personnes seules en 2019 et les situations sont de plus en plus critiques. Il faudrait bien plus de temps d'accompagnement et de temps dans le logement pour répondre aux besoins », avoue Marie-Françoise.

Associations, acteurs sociaux et responsables des politiques de l'habitat... la question des personnes isolées couplée au manque de petits logements ne laissent personne insensible. Domiciles partagés, solidarité de quartier, habitat inclusif : de Dunkerque à Rennes, en passant par le Calvados, des initiatives favorisant l'hébergement et l'accès au logement voient le jour et constituent des solutions pour les « solos » mal logés ou à la rue.



« Nous sommes là pour leur réapprendre le "savoir-habiter", pour qu'elles se réapproprient le logement. »

Michel

« La Boutique, c'est ma famille »

Mike arpente les rues de Metz depuis plus d'un an. Après 19 ans d'errance, il a choisi de se poser ici pour rester en contact avec ses **111**



« Je n'ai pas eu de chance, ni avec les femmes ni dans ma vie en général. Mais je ne suis pas le plus malheureux ; c'est normal que je passe après les personnes âgées, les femmes et les enfants. »

Mike

■ enfants. Avec son chien qui ne le quitte pas, cela fait bien longtemps qu'il n'appelle plus le 115. Trois fois en couple, respectivement père de 3 enfants, il a été propriétaire d'une maison près d'Epinal puis locataire dans la même ville ; d'abord dans un logement insalubre, puis dans un appartement plus grand, qu'il n'a pu garder seul, faute de revenus suffisants. « Je n'ai pas eu de chance, ni avec les femmes ni dans ma vie en général. Mais je ne suis pas le plus malheureux ; c'est normal que je passe après les personnes âgées, les femmes et les enfants. Dans la rue, la violence t'abime vite. » À 47 ans, dans son treillis militaire, Mike vous regarde droit dans les yeux. « Les années dans ma maison sont mes meilleurs souvenirs. J'avais tout, un toit, une femme et un gamin.

➔ Après une halte à la Boutique Solidarité de Toulouse, repartir dans la rue...

Dans le bas du jardin, il y avait un cours d'eau. Après, je me suis pris des coups sur la tête, on a trahi ma confiance... j'ai essayé 3 fois de m'en sortir, on m'a renforcé de plus belle. Maintenant, c'est bon, j'ai assez donné. » Tous les jours, Mike franchit la porte de la Boutique Solidarité, située près de la gare. Avec ses bons coins de manche, elle fait partie de sa vie. Ici, environ 70 personnes sont reçues quotidiennement ; 95 % sont des personnes seules. « La Boutique, c'est ma famille. On accepte mon chien, je peux discuter ; les gens qui sont toujours disponibles. Mohamed, c'est mon pote, c'est lui qui m'a dit que je pouvais peut-être avoir un logement. Pour l'instant, je ne suis pas prêt. Peut-être un jour, pour accueillir mes enfants, on verra. Je reste ici pour eux... » Mike ne veut pas se projeter. Peur de dépendre du « système » ? D'avoir un loyer à payer ? De se retrouver seul entre 4 murs ? Un peu tout cela. Mohamed, travailleur social à la Boutique depuis 2007, sait qu'il faudra user de patience avant que l'opportunité du plan « Logement d'abord » puisse être saisie. Mais à la Boutique, il dispose d'un atout, en la personne de « Paco », qu'il accompagne également. Ami de Mike, « Paco » s'est installé dans un studio en juin dernier après 30 ans de rue, grâce à la Boutique Solidarité. Il est enthousiaste : « Mike, je t'invite chez moi ! » ■



## La parole à Hervé Le Bras

«Attention à ne pas  
casser **l'élan solidaire**»

Hervé Le Bras, démographe et historien, est directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).



### Confirmez-vous que les personnes seules sont de plus en plus confrontées à la pauvreté ?

Lorsque l'on regarde les indices de pauvreté de l'Insee, effectivement la pauvreté augmente nettement pour les personnes seules et les familles monoparentales. Et le nombre de personnes seules est plus élevé chez les moins de 30 ans. La pauvreté et l'isolement sont particulièrement forts chez les jeunes, obligés de rester chez leurs parents alors même qu'ils sont à l'âge où l'on souhaite prendre son indépendance, avoir «une chambre en ville». Aujourd'hui, faute de revenus suffisants, nombre d'entre eux n'a pas accès à une chambre ou un studio. C'est là que se situe l'enjeu majeur de la pauvreté, d'autant plus que la zone de précarité dans laquelle la jeunesse évolue a tendance à s'élargir. Aujourd'hui, les incertitudes se multiplient avant 30 ans (emploi, logement, vie personnelle...), les individus ne sont pas stabilisés ; la pauvreté et le mal-logement font partie des problématiques aiguës qu'ils rencontrent. Elles le sont aussi pour les plus âgés et les seniors, mais dans un degré moindre.

Rappelons ici que la proportion de personnes qui se situent sous la moitié du revenu médian atteint 12,5 % chez les

jeunes de 20 à 30 ans, alors qu'elle est de 2,9 % pour les personnes de plus de 60 ans.



« Il faut faire attention à ne pas entretenir ce mécontentement général car il empêche d'agir sur les vrais problèmes... »

### Face à ce constat, notre modèle de protection sociale est-il adapté ?

À l'heure actuelle, nous évoluons dans un régime de réduction des aides sociales, je pense notamment à la suppression des contrats aidés qui permettaient pourtant à une partie de la jeunesse de sortir de la grande pauvreté. Je note également que la réforme des retraites proposée par le Gouvernement va dans le sens d'une augmentation du temps de travail des seniors. Prolonger l'activité des plus de 60 ans demandera plus de protection sociale pour cette catégorie-là. Le Gouvernement actuel fait peu de choses pour la jeunesse (excepté les mesures qui concernent

l'apprentissage), particulièrement pour les étudiants que l'on entend de plus en plus manifester leur mécontentement.

### Peut-on rester optimiste ?

C'est une question qui relève plus du point de vue que du principe de réalité. Cependant, je pense qu'il faut préciser certaines choses. Aujourd'hui, les Français ont une vision très pessimiste de la situation de leur pays, alors que la France est le 4<sup>e</sup> pays d'Europe qui compte le moins de personnes pauvres. Il faut faire attention à ne pas entretenir ce mécontentement général car il empêche d'agir sur les vrais problèmes, il empêche tout élan de solidarité envers les plus pauvres. Il faut le savoir, en France, nous ne sommes pas massivement pauvres. Prenons les personnes âgées, rappelons qu'en 1970, la France comptait 2,5 millions de personnes bénéficiaires du minimum vieillesse. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 580 000. En Allemagne, en Belgique, les personnes âgées sont plus pauvres que dans notre pays. En fait, je remarque que l'on est beaucoup plus souvent attentif aux questions sociales quand elles deviennent minoritaires. Et ce comportement masque les vrais problèmes. ■

**Mme C, Saint-Grégoire (85)**

*« J'ai récemment gagné un concours professionnel doté d'un prix »... « et vous remercie de bien vouloir accepter un don du montant de ce dernier pour venir en aide aux personnes touchées par une situation de mal-logement »... « Si ces fonds sont alloués à une opération spécifique et que cela est possible, j'aimerais en être informée pour pouvoir la suivre. »... « Pour autant, ce qui compte, c'est que des logements puissent être réhabilités et des personnes logées plus dignement. »*

Nous vous remercions, Madame, pour votre démarche généreuse et originale qui a transformé un prix reçu en don pour soutenir nos actions de lutte contre le mal-logement. Soyez certaine que nous l'emploierons pour agir au plus près des besoins des personnes qui en ont le plus besoin. Comme vous l'avez sans doute lu sur nos bulletins de soutien, « sauf demande d'affectation particulière, la Fondation utilise au mieux les fonds recueillis pour l'ensemble de ses missions et ainsi lutter contre le mal-logement en répartissant son budget selon les besoins du moment ». À la fin de votre courrier, vous précisez que vous êtes

particulièrement sensible à la réhabilitation de logements dégradés et nous sommes heureux de vous confirmer que votre don viendra soutenir notre programme « SOS Taudis » qui a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne partout sur notre territoire.

**André, Champagne (69)**

*Chers amis,  
  
Je vous transmets toute ma  
considération pour votre engagement,  
votre dévouement et votre fidélité à  
notre cher « ABBÉ PIERRE »...*

Merci infiniment pour votre don qui nous donne les moyens d'agir au quotidien au plus près des personnes démunies. Merci également pour votre mot de soutien qui l'accompagne. Ces quelques lignes augmentent notre force et notre courage pour poursuivre sans relâche le combat de notre bien-aimé fondateur contre la misère et l'exclusion.



E107/BSABO

**Bon de soutien et d'abonnement**

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9

**Oui, je décide de m'abonner** au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « et les autres? » pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats. 4 € pour 4 numéros par an.

**Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de :** ..... €

M<sup>me</sup>                       M<sup>lle</sup>                       M.

Raison sociale : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse :

..... @ .....

Règlement :  chèque bancaire ou postal  
**libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre**

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9. Tél. : 01 55 56 37 25. Email : service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case :

## La Fondation réagit

**U**ne toute jeune femme avec un nourrisson de moins d'un mois dans un campement dans le nord parisien, faute d'hébergement à la sortie de la maternité. À Paris, une femme enceinte, qui dort dans le hall des urgences d'un hôpital avec son petit garçon de 2 ans.

**Ailleurs, des couples avec un, deux ou trois enfants, endormis sur les trottoirs, dans des parcs, des recoins d'immeubles... Le nombre de femmes et d'enfants vivant à la rue explose et la situation est aujourd'hui d'une gravité inédite.**

Cet automne, rien que dans la capitale, 700 enfants dormaient dans la rue avec leurs parents. Désespérés, des hôpitaux ont à leur tour tiré la sonnette d'alarme après l'alerte lancée par 12 associations en novembre dernier. Comment peut-on imaginer qu'aujourd'hui, dans notre pays, 6<sup>e</sup> puissance mondiale, des structures de soins soient contraintes de remettre à la rue de jeunes accouchées, faute de moyens ?

Imaginait-on au XXI<sup>e</sup> siècle, citer en exemple un hôpital de province parvenu à héberger des mères et leur nourrisson, 28 jours après la naissance ?



**Mères et enfants,**

**ce sont les plus faibles parmi les plus faibles que l'on abandonne !**

Nous ne le savons que trop, les centres d'hébergement sont aujourd'hui complètement saturés et les places adaptées pour les familles restent bien trop peu nombreuses.

Actuellement, 80 % des places en centre d'hébergement restent encore destinées aux hommes. Avec le plan hivernal, des places supplémentaires en gymnase ou dans des salles collectives ont été ouvertes, mais elles sont inadaptées aux familles, particulièrement aux mères isolées... et de toute façon, que se passe-t-il après l'hiver, sinon le retour à la rue ?

Tant que l'augmentation de la construction de logements accessibles ne viendra pas apporter une solution d'habitat pérenne pour tous ; tant que des enfants et leurs parents continueront de survivre sans aucune solution, tant que les familles « les plus chanceuses » continueront d'être hébergées à l'hôtel, parfois pendant des années, nous ne pourrons être en paix avec nous-mêmes.

Chaque jour qui passe rend cette situation encore plus insupportable.





**D'abord un logement**

**Le 12 février dernier, la Fondation Abbé Pierre et l'Union Sociale pour l'Habitat ont proposé 38 pistes d'amélioration pour donner un second souffle au « Logement d'abord ».**

Toutes deux appellent le Gouvernement à prendre ses responsabilités pour changer d'échelle, généraliser les approches et réussir à mener une véritable politique de logement des personnes défavorisées, à bout de souffle depuis des années.



© Ljubisa Damilovic

## Des villes hospitalières pour les personnes à la rue

Le 14 février dernier, la Fondation publiait une tribune à l'intention des candidat(e)s aux élections municipales : « *Nous, candidat(e)s pour des villes hospitalières envers les personnes à la rue* ».

Rappelant que les personnes sans domicile ont les mêmes droits que tout citoyen, à commencer par celui d'avoir un vrai logement et de sortir de la rue. En signant cette tribune inédite, les candidats s'engagent notamment pour une ville hospitalière et à porter et faire voter dans

leur ville la Déclaration des droits des personnes sans abri, promue par la Fondation Abbé Pierre et la Feantsa, en France et en Europe. Dénonçant le manque de logements abordables, les mises à la rue, la disparition des bains-douches, des sanitaires publics, des fontaines... ils s'engagent également à agir avec et pour les personnes à la rue, quels que soient leur nationalité, leur statut administratif, leur âge, leur genre... aux côtés des associations, des citoyens et des commerçants qui le font déjà. ■

## 10 mesures et un an pour le Pacte

Le 5 mars, date anniversaire de la création du Pacte du Pouvoir de Vivre, les 55 organisations signataires organisaient une conférence de presse clôturant leur tour de France au cours de laquelle elles ont également présenté dix mesures aux futur(e)s maires afin qu'ils s'engagent à donner à leurs administrés le pouvoir de vivre. Parmi ces mesures, citons notamment la mise en place d'un plan de rénovation thermique des bâtiments publics et des logements, la garantie de l'accueil et de l'hospitalité aux exilés et migrants, le lancement d'un plan « Logement d'abord » visant la fin du sans-abrisme en un ou deux mandats, selon la tension du territoire; la régulation du marché du logement; la garantie de cantines bio; la réduction de l'utilisation des pesticides... ■







## Point de vue

« L'habitat est un **déterminant majeur** »

**Jean-Luc Moudenc** est président de *France urbaine*, association nationale regroupant les grandes villes et les grandes intercommunalités.

### La pauvreté et l'isolement augmentent particulièrement dans les grandes villes. Comment lutter contre ces fléaux ?

Il s'agit en effet de fléaux en progression avec la montée des précarités, l'éclatement des solidarités familiales traditionnelles et le développement du non-recours chez les personnes les plus fragiles. Néanmoins, les grandes villes, communautés et métropoles peuvent déployer des politiques de solidarité sur leur territoire. Elles disposent de CCAS et CIAS\* qui permettent de répondre de manière individualisée aux problématiques rencontrées par les personnes et familles (logement, emploi, formation, santé, scolarisation, etc). Selon les cas de figure, les CCAS et CIAS peuvent ensuite orienter vers les structures appropriées d'accompagnement.

Les grandes villes et métropoles financent aussi directement un certain nombre d'organismes associatifs d'aide aux plus fragiles de nos concitoyens. Elles ont, par ailleurs, des politiques de soutien actif au logement social et très social permettant aux ménages les plus modestes de se loger dans des conditions décentes, à des prix correspondant à leurs capacités contributives.

### Comment favoriser l'accès et le maintien dans le logement de tous dans la « République des territoires » que vous appelez de vos vœux ?

La République des territoires, que France urbaine défend depuis sa création doit impérativement être au rendez-vous de

la cohésion sociale et des solidarités. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'éthique et de valeurs. Une métropole ne peut rester durablement attractive si elle laisse sur le bas-côté de la route ses habitants les plus vulnérables. C'est la raison pour laquelle tous les territoires urbains sont aujourd'hui dotés de Programmes locaux de l'habitat (PLH) qui sont de puissants outils de programmation et de financement du logement, notamment social.



« Une métropole ne peut rester durablement attractive si elle laisse sur le bas-côté de la route ses habitants les plus vulnérables. »

Je souhaite, en outre, revenir sur un dispositif, le « Logement d'abord » qui commence à faire ses preuves sur les territoires. Le principe est simple : repérer et identifier les personnes sans domicile fixe de nos villes et leur offrir des réponses pertinentes en Pension de famille ou en logement stable et pérenne. Voilà un exemple, parmi d'autres, d'actions et initiatives que les élus locaux peuvent prendre pour décliner la promesse républicaine en actes concrets.

### Habitat indigne, précarité énergétique... des priorités pour 2020 ?

France urbaine est très engagée sur ce dossier aux côtés de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Habitat dégradé, habitat indigne, habitat insalubre : la problématique revêt différentes réalités. Néanmoins, voilà un sujet à la confluence des enjeux de transition écologique et de solidarité sociale.

Notre priorité pour l'année qui vient et les suivantes est d'organiser une montée en puissance des territoires urbains sur ces problématiques centrales, dans le cadre des futurs contrats territoriaux de transition énergétique préparés en lien avec l'État, les régions et départements. L'autre enjeu est de simplifier les dispositifs pour faire en sorte que les différents guichets de financement soient mieux identifiés par nos concitoyens, en particulier dans le cadre de la réforme du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Autrement dit, dans ces domaines comme dans d'autres, l'action publique locale et nationale doit se rendre plus lisible et compréhensible pour une meilleure appropriation par la population. ■

\* Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS ; Centre Intercommunal d'Action Sociale ou CIAS

## Don d'énergie avec EDF

Depuis 2018, EDF a mis en place une initiative sociale et digitale innovante, le don d'énergie, au profit de la Fondation. Il s'agit de proposer aux clients EDF d'aider les plus démunis par le biais d'un simple don solidaire. Pour chaque euro donné, l'entreprise verse un euro complémentaire. 11470 euros ont ainsi été reversés pour aider les personnes mal logées à régler leurs factures énergétiques.

## Fondation CMA CGM

Suite au drame de la rue d'Aubagne survenu en novembre 2018 à Marseille, la Fondation CMA CGM, un des leaders mondiaux du transport maritime et de la logistique, soutient les actions de lutte contre le mal-logement de la Fondation sur place en faisant un don de 10 000 € par an pendant trois ans.

## Des magasins et des hommes

Après plusieurs années de collaboration entre la Fondation et Brico Dépôt, le groupe Kingfisher a étendu son partenariat à l'enseigne Castorama en 2019. Kingfisher a confirmé et renouvelé son engagement aux côtés de la Fondation le 17 janvier au siège de Brico Dépôt, en présence des salariés et de Sonia Hurcet, déléguée générale adjointe de la Fondation et d'Alain Rabec, directeur général de Kingfisher France (notre photo) : « *Les entreprises ne sont pas des entités "hors du monde", déconnectées des sociétés dans lesquelles elles vivent. Dans notre métier, nous sommes résolument tournés vers les autres. Avoir des actions de solidarité fait partie de notre responsabilité d'entreprise.* »

Kingfisher s'engage ainsi à reverser au moins 200 000 euros à travers différentes opérations en magasins : cartes de dons et vente de produits partage. Le groupe propose aussi à ses salariés un challenge sportif interne ainsi que la participation à des chantiers solidaires sur toute la France (travaux de rafraîchissement dans des lieux d'accueil). Plusieurs salariés ont témoigné très positivement de leur expérience. ■



© Marie Landais



## Tricot 6<sup>e</sup> !

Truffaut organisait cette année la 6<sup>e</sup> édition du « Week-end du Tricot » au profit de la Fondation Abbé Pierre. Du 14 au 16 février, de nombreux client(es) tricoteus(es) se sont relayé(e)s dans 20 magasins durant trois jours pour tricoter écharpes et bonnets pour les personnes en difficulté. Cette opération a permis de verser 10 000 euros à la Fondation pour soutenir ses actions

en faveur des personnes mal logées. Pascal Laforge, Responsable Marketing magasins et Événementiel : « *Un peu plus de participants ont été heureux de passer un moment privilégié avec nous et transmettre leur passion. Truffaut est fier de pouvoir remettre, cette année encore, 10 000 € ainsi que des écharpes, bonnets et tours de cou, tricotés spécialement par nos clients afin d'aider les plus démunis.* » ■

## Néolia

Entreprise sociale pour l'habitat dans l'Est de la France, Néolia a mobilisé ses collaborateurs en organisant un challenge sportif interne qui s'est déroulé de septembre à fin décembre 2019 au profit de la Fondation. 200 participants répartis en 20 équipes, ont fait du vélo, couru ou marché pour les mal-logés. Le nombre total de kilomètres parcourus a été converti en points, ce qui a permis de remettre un chèque de 24 303 euros, le 30 janvier dernier, à Véronique Étienne, directrice régionale de l'agence Grand Est de la Fondation.

« *Ce challenge initié dans le cadre de notre démarche RSE a trouvé une énergie collective encore plus grande en la mobilisant au profit de la Fondation Abbé Pierre et la lutte contre le mal-logement. Agir en faveur des plus démunis, une cause commune à nos métiers respectifs.* » Jacques Ferrand, Directeur Général. ■





# Votre entreprise peut soutenir notre combat contre le mal-logement !

**P**etites, moyennes ou grandes entreprises, professions libérales ou commerçants, vous pouvez nous aider à construire une société plus solidaire en vous mobilisant pour soutenir nos actions en faveur des personnes mal logées.

**Le mécénat financier** (apport en numéraire sur un projet ou sur l'ensemble des actions menées) :

« Je suis fier de la réaction de nos chefs d'entreprise... La solidarité est nécessaire dans ce domaine qu'est le logement », Le Réseau Monsieur Store (protection solaire et fermeture de l'habitat), suite à un don de 25 000 euros.

**Le don en nature** (don de matériel, produits, espace publicitaire...)

**Équipement des Boutiques Solidarité et Pensions de famille de la Fondation avec IKEA France :**

« Notre partenariat, c'est un engagement et la satisfaction de pouvoir contribuer à offrir un meilleur cadre de vie aux bénéficiaires, avec les équipes de nos magasins concernés. »

**Les produits partage** (vente d'un produit/service dont une partie est reversée à la Fondation) :

**Vente de produit-partage dans tous les magasins Castorama et Brico Dépôt :**

« Il est essentiel d'unir nos forces ; nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs et clients qui ont permis de soutenir activement les mal-logés », Kingfisher France.

**Le mécénat de compétences** (mise à disposition des compétences des salariés sur leur temps de travail) :

**Réhabilitation des Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation grâce à Eiffage Construction :**

« 5 à 10 personnes s'investissent bénévolement dans chaque projet. Il y a vraiment un sentiment d'être plus responsable, plus citoyen, à travers ce partenariat. »

**Le don** (ou pourcentage) sur les ventes :

**La commune Immobilier (agence immobilière) s'est engagée à verser un pourcentage de son chiffre d'affaires annuel :** « C'est une réelle joie de pouvoir apporter notre contribution citoyenne à la Fondation pour la soutenir dans ses actions essentielles contre le mal-logement. »

**Arrondi sur salaire :**

Depuis 2019, Henkel France donne la possibilité à ses salariés de donner les centimes de leur salaire au profit des actions de la Fondation.

**Les événements au profit de la Fondation** (ventes aux enchères, concert, spectacle, exposition, etc.) :

**Organisation du Week-end Tricot solidaires par l'enseigne Truffaut :**

« C'était notre objectif que de créer un événement festif, convivial et solidaire et nous l'avons atteint ! »

**L'opération de mobilisation interne des salariés d'une entreprise**

**Initiative solidaire d'ICF Habitat (bailleur social) qui a trié et numérisé tous ses dossiers en reversant 10 centimes d'euros à la Fondation.**

« Montrer ainsi notre utilité sociale dans le contexte francilien particulièrement tendu, c'est très important. »



Quel que soit votre choix, sachez que la Fondation abbé Pierre est adhérente du Comité de la charte qui garantit le don en confiance des organismes faisant appel à la générosité du public. Reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, elle est autorisée à recueillir des dons d'entreprises défiscalisés dans le cadre du mécénat.



## Régime général du mécénat

Les dons versés à la Fondation par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60 %, dans la limite 20 000 euros ou 0,5 % de leur chiffre d'affaires HT (article 238 bis du code général des impôts).

Votre contact :

**Aurore Soidet**, chargée des partenariats  
partenariat@fap.fr



© Gerard Fouet

## Message de l'abbé Pierre

**S**e retrouver à la rue, parfois très brutalement – rappelons que plus de 36 000 personnes ont été expulsées avec le concours de la force publique en 2018, soit une augmentation de 152 % en moins de vingt ans – et devenir peu à peu invisible aux yeux des autres, aux yeux de la société, des institutions et des dispositifs publics.

Aujourd'hui, la détresse et l'isolement frappent des dizaines de milliers de personnes dans notre pays, réduisant au fil des jours, les possibilités d'insertion pour celles et ceux qui peinent à se maintenir debout, qui n'ont plus la force ni la possibilité de s'en sortir seuls.

**« La maladie la plus constante et la plus mortelle, mais aussi la plus inconnue, de toute société se trouve dans son indifférence, puis, bien vite, son ignorance à l'égard du sort des moins forts de ses membres... »**

Avec ces mots rédigés en novembre 1961, l'abbé Pierre était déjà visionnaire. Avec lucidité, il dénonçait le risque insidieux et le péril d'une société égoïste, sans pitié pour les plus faibles, qui continuerait d'exclure et de faire des victimes.

Aujourd'hui, l'urgence d'une société plus juste et plus solidaire n'est plus à démontrer et les inégalités, dénoncées fortement dans notre pays pendant de nombreux mois l'an passé, en témoignent. Mais cette société n'est pas uniquement de la responsabilité de chacun, de la responsabilité de chaque citoyen, elle est aussi et avant tout de la responsabilité de toute la puissance publique et jusqu'au plus haut sommet de l'État.

**« En aucune affaire autant qu'en celle-ci n'apparaît de si éclatante façon, à la fois l'absurdité et l'hypocrite illusion qu'il y aurait à croire possibles des attitudes et des actions convenables et efficaces, sans le concours des ressources, des coordinations et des soutiens provenant des pouvoirs publics. »**

Construire plus de logements accessibles pour les ménages très modestes; respecter les droits des personnes sans abri; mettre en œuvre le « Logement d'abord », résorber l'habitat indigne... c'est à nos responsables politiques nationaux que nous avons mandatés par notre vote, à nos nouveaux élus municipaux nouvellement élus, d'agir afin que plus personne ne soit obligé de dormir dehors. Avoir un toit et vivre dignement, partout dans notre pays, ne doit pas être une utopie. ■

➔ **L'abbé Pierre, avec les personnes et les familles mal logées, devant l'église Saint Bernard, à Paris, en 1996.**



**Avec lucidité, l'abbé Pierre dénonçait déjà le risque insidieux et dangereux d'une société égoïste, sans pitié pour les plus faibles**

**Raymond Étienne,**  
Président du groupe de la mémoire Abbé Pierre.